# Procédure

## CANDIDATURE POUR UNE MOBILITÉ À L'ÉTRANGER

#### Les dates :

1ère campagne (Europe) : fin octobre à fin janvier 2ème campagne (Europe S4) : début mars à fin mai Hors-Europe : uniquement de début octobre à fin novembre





Le tableau des destinations et des universités partenaires par département est disponible sur la page Internationale du site de l'IUT d'Orléans, dans l'onglet "Quelles destinations pour quelles formations ?".

### Lorsque vous avez fait votre choix de destinations (choisir plusieurs vœux), lire les premières informations et accéder au portail de candidature.

Les informations se trouvent sur le site internet de l'Université d'Orléans :

- Faire un semestre en mobilité Erasmus+ : <u>https://www.univ-</u> orleans.fr/fr/univ/international/partir-letranger/etudier-en-europe/erasmus-formation
- Faire un semestre en mobilité Hors-Europe : <u>https://www.univ-</u> orleans.fr/fr/univ/international/partir-letranger/etudier-hors-europe

<u>Attention</u> : si vous souhaitez faire plusieurs candidatures Erasmus+ et hors Europe et que vous êtes sélectionné pour la destination hors Europe (jury de sélection début mars), celle-ci annulera automatiquement vos candidatures Erasmus+.

### Après avoir lu les informations, vous pouvez cliquer sur le lien du Portail de Mobilité pour débuter votre candidature.

Année académique prévue : 2024/25

Veuillez indiquer votre composante au moment de la candidature : *Institut Universitaire de Technologie d'Orléans* 

Attention à bien lire toutes les informations sur la page.





Puis, cliquez sur Commencer « 2024/25 - Candidature sortante - ERASMUS+/Échange /Double Diplôme/Diplôme Universitaire » pour une mobilité en Europe.

Ou sur « 2024/25 - Candidature sortante - ÉCHANGES Hors-Europe » pour une mobilité Hors-Europe.

Pour reprendre une demande déjà commencée, il faut aller en bas de la page pour retrouver le formulaire. Et cliquer sur « **continuer** ».

## Faire la candidature en remplissant le formulaire et en transmettant les pièces justificatives demandées.



- 1. Information : A LIRE.
- Données personnelles : Remplir avec vos données.
   2.bis <u>Critères d'inclusion</u> (réservé aux étudiants Erasmus+)
- 3. Contacts en cas d'urgence : Remplir les données.

#### 4. Formation :

Niveau actuel : Undergraduate / Licence Si vous avez déjà fait une mobilité à l'étranger précédemment, il faut l'indiquer ici.

5. <u>Compétences linguistiques</u>: Indiquez si vous avez déjà passé un test de langue et si c'est le cas, transmettre le justificatif.

#### 6. Choix de la destination :

Attention, ici il faut indiquer l'année et la formation lors de la mobilité soit l'année suivante.

Pour les mobilités Erasmus+, il est fortement recommandé de faire plusieurs vœux car les places dans les universités partenaires sont limitées.

Pour les mobilités Hors-Europe, il est obligatoire de faire plusieurs vœux (sauf si mobilité au Canada)

Date prévue des cours : Vous pouvez trouver les dates des cours directement sur le site internet de l'université partenaire ou dans le tableau DESTINATIONS.



Le nombre d'ECTS à valider dépend de votre semestre de mobilité :

Semestre 4	Semestre 5
18 ECTS à valider car le stage (non inclus dans la mobilité) compte pour 12 ECTS.	30 ECTS

**Document à transmettre à cette étape** : lettre de motivation qui sera lue par la commission de l'IUT d'Orléans qui sélectionnera les candidats.

7. <u>Modèles de documents :</u> Ici, vous pouvez télécharger les documents à remplir et à transmettre dans les pages suivantes.

#### 8. Documents à télécharger :

Mobilité Hors Union Européenne	Mobilité Europe
<ul> <li>Copie du passeport (recto / verso) ou CNI</li> <li>CV</li> </ul>	
Relevé de notes	CV
Lettre de motivation	Delevá de peter
Contrat étudiant	Lettre de metivation
Cursus scolaire	
Lettres de recommandation	Contrat d etudes
Photo	
Contrat d'études	



#### 9. Mentions légales.

#### 10. Soumettre la candidature :

Quand toutes les informations sont remplies et les justificatifs déposés, vous devez impérativement **enregistrer et envoyer le formulaire**. Sans cette étape, votre candidature ne pourra pas être étudiée.



Le contrat d'études correspond aux cours et au stage que vous suivrez dans l'université partenaire.

Les cours et le projet vous permettent de valider entre 30 et 36 ECTS selon les cours choisis et ainsi valider votre semestre.

#### Mobilité HORS-EUROPE :

Le contrat d'études est imposé par le Cégep. Le permis d'étude pour un semestre ne permet pas de rester au Canada pour effectuer le stage, il faudra donc en trouver un en France ou à l'étranger et vous assurer que stage et soutenance soient terminés au 31 août.

Pour les destinations aux Etats-Unis et en Angleterre, vous devez remplir ce document en indiquant les cours que vous souhaitez étudier : faire des recherches sur les sites des universités partenaires et demander au BRI la liste des cours qui avaient été pré-sélectionnés par les équipes pédagogiques. Pour ce document, vous devez échanger avec votre directeur d'études afin qu'il sélectionne avec vous les cours dans l'université partenaire et qu'il signe le document.

Pour l'ETS de Montréal : se rapprocher du BRI pour avoir les informations sur le choix des cours.

#### Mobilité ERASMUS+ :

Pour les destinations dans les universités partenaires Erasmus+, vous devez remplir ce document en indiquant les cours que vous souhaitez étudier : faire des recherches sur les sites des universités partenaires et demander au BRI la liste des cours qui avaient été présélectionnés par les équipes pédagogiques. Pour ce document, vous devez échanger avec votre directeur d'études afin qu'il sélectionne avec vous les cours dans l'université partenaire et qu'il signe le document.





Vous pouvez vous rapprocher du BRI et de vos directeurs d'études pour avoir une liste de cours dans l'université partenaire, regardez également sur les sites internet des universités partenaires pour faire ce choix.

Ce document est obligatoire pour constituer votre dossier d'inscription auprès de l'université partenaire.

Il vous sera également demandé lors de votre demande de financement en ligne.

## Pré-sélection de votre dossier.



Une fois votre dossier de candidature complet et validé, une pré-sélection interne au département (mars ou juillet) sera faite à la demande du BRI.

L'étudiant doit ensuite confirmer son souhait de séjour via son espace personnel en ligne dans la semaine suivant l'annonce des résultats.

#### Nomination de l'étudiant.

Le BRI nomine les étudiants retenus auprès des universités partenaires.

A ce moment de la sélection, vous devrez transmettre votre contrat d'études Erasmus+ à l'université partenaire : le contrat d'études Erasmus+ est entièrement dématérialisé, vous devrez réaliser votre contrat en ligne sur l'Erasmus Dashboard et le signer numériquement.

Ensuite, il sera signé par votre responsable d'études à l'IUT s'il valide vos choix d'enseignements. S'il ne les valide pas, vous devrez proposer de nouveaux cours via le Dashboard.

Quand le contrat sera signé par votre responsable d'études, l'Université partenaire dans laquelle vous souhaitez aller recevra un message pour signer votre contrat.

Lien vers le Dashboard pour réaliser votre contrat : https://www.univorleans.fr/fr/univ/international/partir-letranger/etudier-en-europe/programme-erasmusformation/erasmus-contrat



L'université partenaire contacte l'étudiant admis pour son inscription.





## L'étudiant s'inscrit auprès de l'université partenaire.

### Faire sa demande de financement.



La demande de financement se fait via le portail d'enregistrement et de financement. Retrouvez la procédure sur la page Internationale de l'IUT d'Orléans.

## 11 L'étudiant part faire sa mobilité à l'étranger SI :

- ✓ Validation BUT1 si départ S4
- Validation BUT1 et S3 si départ S5
- < 3 absences non justifiées par semestre</p>
- Comportement irréprochable
- J Bon niveau d'anglais (B2 min), si les cours dans l'université choisie sont dispensés en anglais.

## Let's go !



